

## **COMMUNIQUE de PRESSE**

**Avis et Fiche concernant l'hébergement des dauphins approuvés par le conseil du bien-être animal et la ministre Onkelinx et publiés sur le site web du conseil du bien-être ce 31/01/2014**

[http://www.health.belgium.be/eportal/AnimalsandPlants/Animal\\_welfare/AnimalWelfareCouncil/Publicationsandrecommendations/index.htm](http://www.health.belgium.be/eportal/AnimalsandPlants/Animal_welfare/AnimalWelfareCouncil/Publicationsandrecommendations/index.htm).

**CONFERENCE de PRESSE organisée à 11 h le 31/01/2014 à la Fondation M, avenue de Tervueren 8, 1040 Bruxelles. **Merci de confirmer votre présence pour faciliter l'organisation.** TEL CONTACT ???? Un dossier de presse vous sera distribué lors de la conférence.**

**Du lobbying économique au « bon sens commun », comment faire évoluer nos sociétés quand le politique ne répond plus aux attentes de la société civile.**

**En 2000, « Liberté pour les dauphins »** ouvrage collectif coordonné par **quatre associations belges – le Dr Gauthier Chapelle pour Cetus, Yvon Godefroid pour Dauphins Libres, le Dr Gérard Lippert pour Delphus et le Dr Y.Beck pour Planète-Vie** – lançait le débat sur la captivité des dauphins dans les écoles belges et dans la société belge, au terme d'une longue campagne qui se solda par la fermeture du delphinarium du Zoo d'Anvers, et le départ des deux derniers survivants, Iris et Ivo, vers le delphinarium de Duisburg.

La publication de **79 articles** reliés par la presse belge et étrangère (Le soir, la Libre Belgique, la Dernière Heure, De Morgen, vers l'Avenir, Le Matin, Ecolobby News, De Standaard, Veterinaria, la Lanterne, Le Vif L'Express, Talis France, Locaal Niews Internet, Planète Mer, le Monde Vétérinaire, Télé Moustique, Agenda Plus, d-santé, het Niewsblad, Symbiose, Nice Matin, Femme d'Aujourd'hui, Flair Hebdo, la Croix Bleue de Belgique, Apma, Ciné Revue, Veeweyde, Animaux en Péril, Déco Idée, Paris Match Belgique, Help Animals) **du 07-10-98 au 05-10-99** sont là pour témoigner de la sensibilité du public belge à la souffrance des dauphins captifs.

En réponse à ce débat demandé par la société civile, la Chambre des Représentants a adopté, en 2005, une résolution relative aux delphinariums en Belgique. Cette résolution demandait l'interdiction de toute nouvelle implantation de delphinariums en Belgique et la création d'une commission chargée d'adapter les normes précitées de détention des dauphins en Belgique. Après l'échec, en 2006, des discussions d'une commission créée à cet effet, un groupe de travail a été institué en 2011 au sein du Conseil du Bien-Etre des Animaux afin d'examiner les normes existantes.

**Planète-Vie**, représentée par le Dr G. Chapelle (Dr en Biologie marine) et le Dr Y. Beck (vétérinaire) ont participé à ces travaux pendant près de deux ans, assistés de quatre autres vétérinaires, au sein du centre d'éthique de Planète-Vie.

**Le groupe de travail mandaté par la Commission du Bien-Etre est** arrivé au terme de ses travaux. Deux participants de ce groupe, Sea First Foundation et Planète-Vie ont refusé de signer les documents proposés en conclusion. Deux mouvements de défense des animaux, Gaia et le CNPA, ont décidé de

signer le compromis proposé. Nous leur laissons tout loisir de s'en expliquer devant la presse et le public belges. Quant aux représentants du delphinarium de Bruges, ils n'ont pu qu'approuver les propositions faites pour leur permettre de continuer leur activité.

Ces rapports ont été validés par le Conseil du Bien-Etre Animal et Madame la Ministre Onkelinx qui en a la tutelle. Ils sont affichés aujourd'hui sur le site web du Conseil du Bien-Etre et seront transmis pour vote, dans les semaines à venir, aux parlementaires belges.

**A leur lecture, on pourrait croire qu'il suffit de quelques aménagements - une bassine de plus et quelques ballons - mais que pour le reste, ... "Tout va bien au delphinarium de Bruges..."**

Planète-Vie réfute le contenu de ces documents entachés du lobbying constant du secteur des delphinariums au sein du groupe de travail. Le résultat présenté pour signature à Madame Onkelinx est unilatéral et ne présente aucunement un compromis concernant le bien-être des dauphins mais bien un compromis avec le delphinarium de Bruges afin qu'il puisse maintenir ses activités et, malheureusement pour les cétacés, les "légitimer" et les multiplier...

Planète-Vie a respecté son devoir de confidentialité jusqu'à la publication des documents sur le site web du Conseil du Bien-Etre. Nous organisons ce 31 janvier une conférence de presse pour les commenter, durant laquelle

- Nous présenterons les éléments montrant :
  - Les vices de fonctionnement entachant tant la constitution que les travaux du groupe.
  - Le manque de perspective de ces travaux impliquant des contradictions évidentes entre l'approche analytique proposée (des normes au service des delphinariums) et les valeurs éthiques et éducatives demandées par la société civile dans une approche systémique.
  - Les conclusions unilatérales des rapports proposés retenant systématiquement - et ce pour la plupart des postes - l'avis des delphinariums (omissions et retraits des documents présentant des éléments contradictoires).

**EN CONCLUSION, nous estimons que - tant la fiche que l'avis - retenus par le Conseil du Bien-Etre sont unilatéraux. Ils sont l'expression d'un compromis avec le secteur économique et non celle d'un compromis destiné à améliorer la captivité des dauphins.**

- Nous demandons que ce rapport soit réévalué et qu'une expertise indépendante soit demandée à Bruges, par le (la) ministre responsable, demande déjà formulée en cours de séance par Planète-Vie mais refusée par le delphinarium de Bruges.
- Nous demandons la démission du Professeur Dirk Lips, responsable, en tant que Président du Conseil du Bien-Etre et chairman du groupe, d'un rapport unilatéral.
- Nous présenterons enfin les alternatives et activités de Planète-Vie qui relancera en 2014 le débat se cristallisant dans les années 2000 autour de son livre "Liberté pour les dauphins, le dossier Iris et Ivo" et aboutissant à la fermeture du delphinarium du zoo d'Anvers.

**Rappelons** et, est-ce seulement un hasard, qu'alors que ces rapports ""faits **par et pour** des hommes" remontent vers le monde politique, les dauphins continuent à souffrir à Bruges. Beachie, âgée de trente ans, est actuellement très malade.

<http://kw.knack.be/west-vlaanderen/nieuws/algemeen/dierenkliniek-in-oudenburg-legt-zieke-dolfijn-onder-scanner/article-4000424083440.htm>

**Rappelons encore que, depuis 2010, 5 dauphins sont morts au Boudewijn Seapark de Bruges :** le bébé de Yotta, Flo, et les 3 bébés de Roxanne. Espérons que Beachie ne les rejoigne pas dans les semaines qui viennent. **Qui va, et comment, arrêter cette hécatombe programmée ?**

**Rappelons enfin que 12 pays européens ont déjà interdit la présence de delphinariums** sur leur territoire : l'Autriche, Chypre, la République Tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, le Luxembourg, la Pologne, la République d'Irlande, la Slovaquie et la Grande Bretagne.

Et comment ne pas conclure par la décision récente du **ministère de l'environnement et des forêts en Inde** attribuant récemment le statut juridique de "personnes non humaines" aux dauphins et interdisant la captivité et les delphinariums sur son territoire.

En Belgique, nous avons décidé aujourd'hui d'enfermer les dauphins dans des « batteries » analogues à celles que nous interdisons pour les poules et d'imposer à cet animal sauvage et emblématique un triste spectacle de cirque. Nous sommes bien loin du dossier novateur que nous promettait le Professeur Lips au départ des travaux du groupe, encore plus du message de paix, de respect et d'interdépendance entre espèces que la Belgique est capable de donner au monde.

Pour le Conseil d'Éthique de Planète Vie

Yvan Beck  
Président